

Uniforme à l'école : deux entreprises de Maine-et-Loire mobilisées pour la fabrication

Engagée dans l'expérimentation de l'uniforme scolaire, la Région Pays de la Loire a fait appel à Mulliez-Flory. Ce spécialiste du vêtement professionnel, basé dans les Mauges, en Maine-et-Loire, va s'appuyer sur la fondation de Cholet Amipi et ses travailleurs en situation de handicap cognitif.



Cholet, jeudi 1er février 2024. Jacques Gindre, PDG de Mulliez-Flory, et Jean-Marc Richard, président de la Fondation Amipi. | CO - ALEXANDRE BLAISE

Bien sûr, ce n'est qu'une expérimentation. Mais il n'empêche : [l'appel du groupe Mulliez-Flory et de la Fondation Amipi, dans les colonnes du Courrier de l'Ouest](#), fin décembre, a été entendu. L'appel en question ? Celui de donner du sens à l'uniforme à l'école, en associant les mondes de la mode et du handicap. Un premier pas vient d'être fait par la Région Pays de la Loire qui a confié la réalisation d'uniformes à Mulliez-Flory, comme l'a annoncé son dirigeant, Jacques Gindre, ce jeudi matin 1^{er} février, à Cholet.

“ Donner à ce marché un sens social, inclusif ”

— Jacques Gindre, PDG de Mulliez-Flory.

Comme un symbole, ce dernier avait fait le court déplacement du Longeron - commune déléguée de Sèvremoine, aux confins du Maine-et-Loire et de la Vendée, siège du spécialiste du vêtement professionnel aux 270 salariés - vers l'usine choletaise d'Amipi, pour s'y voir remettre un prix, comme d'autres partenaires. Rappelons que la fondation est née et basée à Cholet mais s'appuie sur six Usines de production, d'apprentissage et d'insertion (Upai) en Pays de la Loire - dont une à Angers - et Centre-Val de Loire, et 900 salariés dont 750 en situation de handicap cognitif. Historiquement au service de l'industrie automobile, via la fabrication de faisceaux électriques, elle s'efforce depuis plusieurs années de se diversifier. Par l'activité textile, notamment.

Dans ce contexte, les expérimentations annoncées en fin d'année dernière par Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation, puis par Emmanuel Macron le 16 janvier, sont synonymes d'opportunité. Pas encore à grande échelle, cependant, puisque cent établissements seraient pour l'heure concernés en France. Dans les Pays de la Loire, une demi-douzaine de lycées seraient intéressés, [comme l'a déclaré la présidente de Région, Christelle Morançais, sur Télénantes](#), début décembre.

Pour ce galop d'essai, à destination du seul lycée maritime Jacques-Cassard (129 élèves à Nantes), Mulliez-Flory s'élance donc avec Amipi. C'est un marché qui n'est pas encore dans la vie économique, à la différence des tenues des soignants, par exemple, reprend le dirigeant. Il est créé de toutes pièces. Il est important de lui donner un sens social, inclusif. [...] Le vêtement est fait pour niveler les aspérités sociales. Et si on le fait avec le monde du handicap, c'est magique.

Cette envie commune fait qu'on va très vite, appuie Jean-Marc Richard, président de la fondation. Dit autrement, les deux entreprises sont dans les starting-blocks pour fabriquer polos, sweats et pantalons, les trois pièces ciblées. À quoi ressembleront-elles ? Si vous voulez que ça marche, il faut que les élèves aient envie de s'habiller, défend Jacques Gindre. L'objectif est donc de se rapprocher de l'établissement, des élèves et de leurs parents. Notons que le coût - environ 200 euros par trousseau, 175 euros à Jacques-Cassard - devrait être supporté par l'État et les collectivités locales, à parts égales.